

The background of the cover is a photograph of a landscape with a forest in the foreground and a wind farm in the distance. A large, stylized white graphic of overlapping circles is overlaid on the left side of the image. The text is positioned in the upper left quadrant.

COEXISTENCE **MILAN ROYAL ET PARC ÉOLIEN**

POUR UNE COMPRÉHENSION OUVERTE D'UN PROBLÈME COMPLEXE
EDITION LUCÉOLE

ACTES DU SÉMINAIRE CITOYEN LUCÉOLE
14 JANVIER 2012, TINTIGNY

COEXISTENCE MILAN ROYAL ET PARC ÉOLIEN

Les Actes du séminaire “coexistence Milan royal & Parc Eolien” proposent un « état de la question », sur le problème que pose la compatibilité entre production d'énergie éolienne et gestion d'une espèce protégée, le Milan royal. Mais ces actes témoignent davantage encore du processus par lequel les membres d'une coopérative citoyenne éolienne, Luceole, engagent le dialogue avec des protecteurs de la nature, ornithologues de l'association AVES-Natagora. La démarche méthodologique y est finement détaillée et dévoile une perspective étonnante : celle d'un état de la question partagé entre acteurs locaux et les meilleurs experts internationaux. Celui-ci permet d'ouvrir une réflexion sur la complexité du problème et débouche sur une nouvelle initiative commune que l'on devine mais qui depuis a pris corps : celle d'un projet commun de mise en place d'un suivi (monitoring) de l'impact de l'activité du parc éolien sur la dynamique des populations de Milan sur le court, le moyen et le long terme.

Notre espoir est que cette expérience pilote puisse inspirer d'autres acteurs partageant les préoccupations de développement durable local des coopérateurs de Luceole et des ornithologues qui ont participé à ce séminaire.


luceole
SCRL

Éditeur responsable : Michel Dolmans, 1 rue Abraham Gilson, 6723, Habay La Vieille, Belgique. Édition des Actes : Pascale Wéry. Photo couverture : A. Willame

info@luceole.be

www.luceole.be

TABLE DES MATIÈRES

3 > 6 **PROLOGUE**

7 > 11 **INTRODUCTION**

P. M. Stassart

12 > 34 **CONTRIBUTIONS**

13 Le rapport entre la personne humaine et la nature (Y. Storder)

15 Evolution et enjeux de conservation des populations de milans dans le cadre global (J-Y. Paquet & R. Dujardin)

17 Le parc éolien de Habay: particularités locales et enjeux liés à la participation citoyenne (M. Dolmans)

23 Observations locales et au Centre d'Enfouissement Technique du Milan royal (A. Willame)

27 Milan royal & éolien, problèmes et solutions (Ubbo Mammen (D))

31 Milan royal et éoliennes dans l'Est de la Belgique: de la source à l'embouchure (P. Voskamp (NL))

35 > 44 **CONCLUSIONS**

P. M. Stassart & J-Y. Paquet

45 **EPILOGUE**

47 **LISTE DES PARTICIPANTS**

Référence à mentionner pour citation:

Lucéole (2012), Coexistence Milan royal & Parc éolien, pour une compréhension ouverte d'un problème complexe, Actes du séminaire citoyen, 14 janvier, Tintigny, www.luceole.be/coexistencemilan.pdf

Actes du Séminaire Citoyen 14 janvier 2012, Tintigny.

PROLOGUE

OBJETS EMBARQUÉS



A chaque participant, il a été demandé d'apporter un objet pour le séminaire qui lui permet de se présenter¹. Plutôt que de décliner son identité de façon abstraite, cet objet, qui peut être une photo, un livre, un chapeau, une pierre, une plume... permet à chacun de matérialiser à la fois son attachement à la question du séminaire Milan royal et/ou éolien et d'indiquer aux autres participants à partir de quelles expériences et savoirs celui-ci parle. C'est un « objet » parce qu'il matérialise cette double dimension et il est qualifié d' « embarqué » par ce qu'il est ce avec quoi chacun vient pour nourrir l'écoute et le dialogue. C'est ce qu'il propose d'engager dans le cercle qui s'ouvre ainsi. Ces objets ont été déposés sur un tapis au centre de la pièce de réunion. Ils ont symbolisé ainsi par leur présence tout au long du séminaire l'importance, le respect et la reconnaissance de la parole de chacun. L'épilogue en fin de rapport donnera à voir ce avec quoi les participants ont quitté la journée.

« Ces jumelles vieilles de 30 ans sont les témoins de mon intérêt et préoccupation ornithologique de longue date, mais aussi le symbole d'une volonté de regarder les problèmes posés plus en détail pour essayer de les comprendre mieux. » (Lucéole)

« Cette photo de pouillot véloce encadrée représente mon engagement depuis 1967 chez AVES. J'habite depuis 1986 à Habay et je participe au PCDN. Le Milan royal est pour moi une espèce parapluie. » (Ornithologue)

« Cette pierre gaumaise taillée sous la forme de deux cœurs imbriqués évoque à la fois mon engagement de naturaliste et ma foi dans l'alternative éolienne, deux cœurs que je souhaite garder vivants, le Milan royal et l'éolien. » (Lucéole)

¹ La présentation reprise ci-dessus a été reformulée pour les besoins de l'édition. Elle peut faire l'objet de léger décalage par rapport à la parole de leur auteur. Nous pensons néanmoins en avoir respecté l'esprit.

« Cette photo montre une **girouette d'artiste** : le lien entre le Milan et les éoliennes c'est l'air. » (Lucéole)

« C'est une photo d'**éoliennes sur une crête montagneuse**. Je connais le côté technique de l'éolien ; j'ai fait un master en énergie renouvelable, mais la dimension impact environnemental en était absente. » (Lucéole)

« Ce **dessin d'un de mes enfants représente des éoliennes, des personnes et un arbre**. Je suis attaché à l'intégration de ces trois dimensions et en particulier à la présence des enfants. » (Lucéole)

« Cette **belle longue plume de la queue d'un Milan royal** présente une double dimension : je l'ai trouvée dans une forêt belge il y a quelques années, j'ai été impressionné par sa majesté. J'ai alors regardé cet oiseau et depuis je n'ai cessé de l'étudier. De plus, la plume par ses couleurs et striures forment une signature unique de l'oiseau : c'est son empreinte. » (Expert)

« Ces **deux mobiles** cherchent leur équilibre sur un socle étroit, l'un de **Namibie**, l'autre inuit du **Québec**. Ils sont d'origines très différentes, mais on y voit le même souci de recherche d'équilibre par l'ingéniosité dans une position a priori déséquilibrée. » (Traducteur)

« Mes **clefs de voiture** évoquent le Milan que j'observe depuis ma voiture en allant au travail. Je suis ornithologue depuis mon adolescence. Le Milan est dans mon quotidien comme les clefs. Je viens chercher des réponses à mes inquiétudes. Je vois les cigognes noires dans la vallée de la Sûre et les parcs éoliens. » (Ornithologue)



« Voici **mes jumelles**. Je suis le collecteur des observations de centaines de naturalistes qui me permettent d'avoir une vision généraliste sur l'évolution des populations d'oiseaux. Je suis curieux, je ne sais pas si ce que nous faisons ici s'est déjà fait. » (Expert)

« La **règle à calcul circulaire de mon père** est témoin d'une époque (les années 60) où il y avait une croyance en une croissance linéaire du progrès. Cette époque est révolue. **Le rapport** sur « Meeting Europe's Renewable Energy Targets in Harmony with Nature » est au contraire un témoignage de cette nouvelle aire dont le défi est de rencontrer les objectifs des Énergies renouvelables et de conservation de la nature. Je suis très intéressé par la dynamique citoyenne qu'apportent les projets éoliens. » (Lucéole)

« Cette **balle de tennis** symbole de mon intérêt pour la communication interpersonnelle et pour la communication avec la nature. » (Lucéole)

« J'ai apporté d'Allemagne des **marques alaires** qui permettent d'identifier les milans par un code couleur accroché à leurs ailes. Ceci symbolise pour moi que l'on peut apprendre des Milans et qu'il y a encore beaucoup à apprendre ; 2) Une fois incorporés dans des études, les Milans marqués deviennent des « collaborateurs » ; 3) Les dispositifs de ce type impliquent de récolter les observations des nombreuses personnes qui observent ou retrouvent les marques alaires, ceci nous amène à être en contact avec beaucoup de personnes ; 4) La marque que j'ai ici m'a été ramenée fermée, ce qui signifie que l'oiseau qui la portait ne l'a pas perdue, mais qu'elle a été récupérée sur un oiseau mort ... mais pas d'une collision avec une éolienne. » (Expert)

« Voici une **éolienne miniature en lego**, à construire. En intégrant ces équipements qui font peur à certaines personnes d'aujourd'hui dans les jeux des enfants, leur acceptation future se fera plus facilement, car elles auront été démystifiées. » (Traducteur)

« Ce **prospectus Lucéole** montre mon implication directe dans Lucéole en tant que riverain du futur parc, et ce trophée en bronze de l'aéro-club de Ouagadougou représentant une tête de vautour avec un 'casque' d'aviateur me rappelle que de très nombreux milans noirs fréquentaient l'axe de la piste d'atterrissage à proximité de l'abattoir, jusqu'à constituer une menace pour les avions. C'était un cas de coexistence complexe entre la nature et les activités humaines. » (Lucéole)

« Cette **éolienne en Lego** de ma collection de Lego montre mon intérêt pour les éoliennes depuis longtemps. J'ai même installé une éolienne de 5kw dans son jardin. » (Lucéole)



« Cette **loupe** symbolise ma position d'observateur du séminaire dans le cadre de mon mémoire sur la coexistence éoliennes/Milans (Master en Sciences de l'environnement à Arlon). » (Etudiant)

« Ce **bol d'air** des Cœuvins symbolise mon espoir que la coexistence sera possible, que le Milan puisse faire bon ménage avec l'éolien. C'est un ancien bocal de nourriture bioéquitable, qui est l'expression de la dimension citoyenne et coopérative de ma démarche dans Lucéole. » (Lucéole)

« Sur **cette photo il y a mon grand-père, cultivateur** à Villers-sur-Semois et passionné par les oiseaux. Il a observé et décrit son premier milan royal à Villers-sur-Semois en 1955, à partir d'un livre allemand sur les rapaces! » (Ornithologue)

« Cette **brochure** de présentation officielle d'un parc éolien réfère à des projets éoliens dont la qualité m'a souvent déçu, ainsi que le côté minimaliste du volet impact sur la faune des Études d'Impact Environnemental. Ornithologue par passion, je connais bien le sujet éolien professionnellement (c'est mon métier) et je connais aussi les milans que j'ai souvent observé dans les champs pendant la fauche. Je suis le fils d'un agriculteur de Habay-la-Vieille. » (Ornithologue)

« Je vois cette **Pierre érodée** comme une sculpture éolienne. Sculpture parce qu'au quotidien je travaille à la conservation du patrimoine culturel ; notre patrimoine naturel est aussi une ressource épuisable qui demande une gestion réfléchie. Je suis consciente que les mesures techniques pour conserver sont toujours imparfaites et qu'il faut chercher sans discontinuer, de nouvelles solutions pour s'adapter au mieux à des connaissances et des situations qui sont en perpétuelle évolution. » (Lucéole)



INTRO- DUCTION

The page features two decorative light blue curved lines that originate from the top center and sweep downwards and outwards towards the right side of the page. The lines are thick and have a soft, rounded appearance.

INTRODUCTION

Pierre M. Stassart¹

RÉSUMÉ

Nous aurions pu nous limiter dans cette introduction à présenter la méthodologie du séminaire. Mais celle-ci contient un trompe-l'oeil : en réalité, le séminaire constitua le moment fort d'un processus complexe qui inscrit dans le temps un rapprochement improbable entre deux groupes, celui des coopérateurs de Lucéole et des ornithologues de la région. C'est pourquoi cette introduction prend le temps de refaire ce cheminement : du premier cadrage opéré en préambule, justification d'une expertise citoyenne aux côtés de l'étude d'incidence jusqu'au processus de rapprochement entre les deux groupes locaux : Lucéole et ornithologues.

1. HISTOIRE D'UN CHEMINEMENT

PRÉAMBULE

Lucéole s'était engagé publiquement dès 2010 à prendre au sérieux la question de l'impact environnemental du projet de parc éolien de Habay. L'ancrage territorial de la coopérative et l'implication de plusieurs de ses membres fondateurs sur le terrain de la biodiversité (Plan Communal de Développement de la Nature, AVES-Natagora, Boeuf des prairies Gaumaises, etc.) a amené Lucéole lors de la conception du projet éolien à relever ce qui constitue en réalité un des défis clefs du développement durable, à savoir s'interroger sur les possibilités de coexistence entre deux préoccupations de la durabilité de notre territoire : production d'énergie renouvelable et conservation et gestion de la biodiversité. Au niveau local en effet, dissocier ces deux enjeux du développement durable n'avait pas de sens. Cette première orientation nous a amenés à nous intéresser aux problèmes spécifiques liés à notre ancrage territorial.

En juin 2011, le Conseil d'Administration ayant pris connaissance d'un avis préalable du Département Nature et Forêt (DNF) de la Région Wallonne (Ameels 2011) remis dans le cadre de l'Étude d'Incidence, donne mandat à son groupe de compétence « environnement & santé » de développer une approche citoyenne de la problématique de l'impact du projet éolien sur l'avifaune (Milan royal et Milan noir) et les chiroptères. Après une première démarche exploratoire de la question, il a été décidé de centrer le travail sur l'espèce la plus exposée et la plus menacée au niveau international : le Milan royal. Le lecteur peut s'étonner à ce stade-ci de l'intention de Lucéole de développer une capacité citoyenne d'analyse et de proposition, sachant qu'une étude d'incidence était en cours et qu'un bureau d'étude se chargeait du volet expertise sur les questions d'impact biodiversité.

POUR UN APPRENTISSAGE CITOYEN ANCRÉ LOCALEMENT

Si Lucéole attendait de l'étude d'incidence une expertise indépendante et fondée sur l'impact environnemental du projet, elle faisait à l'époque l'hypothèse qu'une approche complémentaire basée sur la construction d'une compétence citoyenne collective et locale pourrait donner une forte plus-value au travail d'expertise. Sans savoir a priori comment cette compétence pourrait se déployer, nous pensions qu'elle devait se fonder sur une étroite collaboration entre Lucéole et les ornithologues professionnels et amateurs engagés de longue date dans l'observation et la protection de l'avifaune de la région. Ceci était à l'époque un réel défi, sachant que dans le contexte éolien, les ornithologues étaient habituellement mobilisés pour fournir des arguments aux positions des opposants des projets éoliens, voire engagés dans ces mouvements d'opposants eux-mêmes. Les développeurs éoliens, de leur côté, montraient une réelle difficulté à prendre en compte d'autres objectifs de durabilité que ceux liés aux enjeux climatiques et énergétiques. En effet, leur logique sectorielle structure leurs problèmes autour de l'approche de filière de production-transformation-distribution. L'enjeu pour Lucéole est de passer, dans ce contexte, d'une logique sectorielle ou logique de filière (coordonner les acteurs de la filière) à une logique territoriale, logique de développement local (coordonner sur un même territoire des acteurs engagés dans des projets durables qui ne semblent pas au premier abord compatibles). Dans ce cadre territorial, ce sont les acteurs locaux qui définissent ce qui fait problème dans la coexistence entre différents objectifs de durabilité et ce qui peut faire solution. Nous verrons plus loin comment ce glissement du sectoriel au territorial modèlera la composition de ceux qui construisent cette compétence citoyenne et comment la construction de cette compétence va s'élargir au-delà de Lucéole.

¹ Pierre M. Stassart est administrateur de Lucéole, responsable intelligence collective & initiatives citoyennes. Contact : pierre.stassart@luceole.be

² Le choix d'investir les questions d'impact environnemental spécifiques au projet de Habay implique que d'autres questions plus « génériques » sont alors traitées via la fédération des coopérative citoyenne REScoop et les ONG d'appui telles l'APÉRe (bruit, paysage, impact marché immobilier, ...)

RAPPROCHEMENT PROGRESSIF ENTRE LUCÉOLE ET LES ORNITHOLOGUES

C'est dans cette perspective que Lucéole ouvrit alors un dialogue concerté sur trois fronts distincts. D'une part, comptant parmi ses administrateurs des ornithologues expérimentés, ceux-ci identifièrent et contactèrent pas à pas leur réseau local ornithologique pour tester l'idée d'un séminaire de réflexion sur le sujet. Parallèlement, le sujet fut documenté à travers la mise en place d'une petite banque de données bibliographiques. Celle-ci nous permit d'identifier les experts internationaux en la matière. Parmi ceux-ci, nous avons repéré les experts d'Okotop (Ubbo Mammen) en Allemagne dont l'expertise sur le sujet Milan royal éolien est reconnue internationalement et deux experts hollandais Paul Voskamp et Stef van Rijn (voir section suivante). Ces derniers assurent dans la région des Cantons de l'Est un suivi détaillé sur le long terme de la population de Milan royal la plus importante en Belgique. Hasard ou coïncidence, cette zone fait précisément l'objet de plusieurs implantations récentes de parcs éoliens. Nos premiers contacts avec l'Allemagne et les Pays-Bas furent non seulement couronnés de succès, mais ces experts internationaux nous ont vivement encouragés en partageant leur enthousiasme pour cette expérience de dialogue que nous voulions tenter avec les praticiens amateurs et professionnels locaux. Forts de ces contacts nous avons alors proposé au responsable du département étude de AVES-Natagora de coorganiser sous la responsabilité de Lucéole un séminaire qui explore le potentiel et les limites de la coexistence entre Milan royal et éoliennes. Une fois le principe d'un séminaire exploratoire acquis, Lucéole fit une proposition méthodologique de séminaire sur la thématique « Coexistence Milan royal & parc Éolien » qu'elle soumit à Natagora pour en évaluer la pertinence et valider la légitimité. Assez rapidement, l'approche fut validée puis finalisée par les deux parties. L'enjeu de la définition de cette méthodologie était de fournir aux participants potentiels, une description claire d'une démarche que Natagora acceptait de soutenir. Elle visait surtout à répondre aux questions légitimes des ornithologues qui ne souhaitaient pas, à raison, être embarqués dans une dynamique qui risquerait de leur échapper « au nom de l'intérêt supérieur des énergies renouvelables ». De la même manière, il fallait convaincre le conseil d'administration de Lucéole de l'intérêt d'une démarche possible sans pour autant remettre en cause les progrès enregistrés dans la négociation extrêmement complexe engagée avec les développeurs industriels (voir M. Dolmans). Cette note que nous allons maintenant parcourir devait décrire un cadrage suffisamment précis et sûr que pour engager les participants potentiels dans cette démarche.

2. MÉTHODOLOGIE DU SÉMINAIRE

INTENTION ET OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Avec Natagora nous partagions d'entrée de jeu le constat de la complexité du problème. Les mots d'ordre du type « il suffit de » ou « il n'y a qu'à » nous était de peu d'utilité. L'objectif était donc d'ouvrir le sujet, de mieux comprendre la complexité de la dynamique des populations du Milan royal dans ses rapports au futur parc éolien de Habay. Il ne s'agissait pas de sortir du séminaire en disant « voici la solution pour le Milan royal », mais au contraire de dire « voici ce que nous savons (certitudes) et ce que nous ne savons pas (incertitudes) ». Comme le soulignera le sous-titre de notre séminaire, nous voulions contribuer à « une compréhension ouverte d'un problème complexe ». Nous avons traduit cette intention forte dans les objectifs généraux suivants :

- Accroître la compréhension collective du problème lié à la coexistence Milan royal — parc éolien en acceptant de déployer la complexité du problème.
- Permettre et favoriser une appropriation par les acteurs locaux de cet apprentissage.

Les objectifs spécifiques tournés vers le problème posé par le projet de parc éolien de Lucéole soulignent l'importance de reconnaître ce que nous pouvons savoir et ce que nous ignorons et de se situer simultanément dans des perspectives de court de moyen et de long terme. Ces objectifs ont donc été formulés de la façon suivante :

1. Donner un éclairage sur la complexité du diagnostic : possibilités & incompatibilités dans la coexistence entre Milan royal et éolien, certitudes et incertitudes sur la question.
2. Explorer les voies innovantes pour une meilleure réponse aux problèmes posés à court terme (installation du parc) : principe d'atténuation et de compensation.
3. Explorer les pistes de suivi à moyen et long terme et les formes de coopération possibles entre le réseau d'ornithologues amateurs/professionnels locaux, les citoyens de Lucéole SCRL et les experts internationaux.

QUELLE VOIE SOUHAITONS-NOUS EMPRUNTER POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS ?

CONDITIONS ET LIMITES DU DIALOGUE

Nous sommes partis de la double hypothèse suivante concernant notre plus-value citoyenne : (1) Un dialogue au niveau local nous apportera une meilleure compréhension de la complexité du problème;

(2) Ce dialogue nous offre de meilleures garanties quant au suivi de l'impact du projet éolien tant sur les mesures prises que sur le suivi de l'impact en soi. Ceci suppose qu'un dialogue effectif s'installe au niveau local entre ceux qui détiennent des savoirs/une expérience en matière ornithologique et ceux qui détiennent des savoirs/une expérience en matière éolienne. En effet, ce type de démarches, que nous appelons dialogue délibératif, peut être interprété de deux manières opposées. Soit nous en avons une vue purement instrumentale, en ce sens le dialogue constitue un passage obligé, un détour nécessaire pour faire accepter un projet qui doit simplement être compris pour être accepté. La discussion est alors une affaire de communication avec les victimes potentielles du projet où il s'agit de surmonter les obstacles qui empêchent une bonne compréhension du projet. A l'opposé, nous pouvons faire valoir que le dialogue délibératif peut introduire des dimensions nouvelles qui vont modifier le projet lui-même. C'est dans cette perspective que se situe la méthodologie proposée. Ceci nécessite de définir en quoi le projet peut être différent et en quoi il peut évoluer.

La « délibération » est définie comme l'examen critique par un groupe hétérogène d'acteurs qui doit permettre de peser le pour et le contre d'une situation et de ses conséquences. Pour qu'il y ait dialogue délibératif, c'est-à-dire dialogue et volonté d'apprendre des uns et des autres, il faut que les règles du jeu soient explicitées : préciser les conditions dans lesquelles les participants acceptent d'adhérer au processus et préciser les limites des transformations possibles suite à ce processus. Celles-ci sont les suivantes :

1. **Les animateurs du séminaire sont les garants** du libre exercice de la parole (écoute & prise de parole) et du respect des procédures convenues. Cette garantie était assurée par la coprésidence du séminaire animé conjointement par un représentant de Lucéole (Pierre Stassart) et un représentant national de Natagora (Jean-Yves Paquet);
2. **Inversion du rapport de forces**: la majorité des acteurs sont des acteurs locaux : ornithologues, naturalistes et coopérateurs de Lucéole. Ensemble, ils représentaient 70 % des participants. Nous avons également fait le choix d'écarter à ce stade les développeurs industriels (Electrabel, Electrawinds et Ecopex) et des membres de l'administration en charge directe du dossier (DNF, DEMNA notamment).
3. **Expertise ouverte**: les participants sont libres collectivement d'inviter les personnes ressources qu'ils souhaitent. Celles-ci répondent aux critères suivants : personnes capables de prendre une position d'exploration et non de représentation des intérêts, personnes apportant des savoirs et/ou une expérience. Cette condition fut

remplie par le biais d'une large consultation sur la liste initiale des invités. Cette liste a été en particulier validée par Natagora et les ornithologues locaux, elle comprenait cinq experts ornithologues de réputation internationale (voir liste des participants).

Les limites des transformations possibles sont définies par les lignes rouges que chacun des groupes souhaite franchir pour chacun des groupes respectifs et que tous les participants acceptent de respecter. Ces limites sont les suivantes :

1. La SCRL Lucéole a son domaine réservé : elle n'a pas de prise sur le nombre d'éoliennes demandées dans le permis actuel. Ceci s'explique notamment par le fait que Lucéole n'a été reconnue officiellement par la commune et les opérateurs industriels comme partenaire de négociation que le 5 octobre 2011. La marge se situe au niveau des mesures d'atténuation/compensation, mais surtout du suivi de la compréhension de l'impact ainsi que de la négociation d'une extension future du parc : l'option x.0 (voir M. Dolmans).
2. AVES-Natagora a son domaine réservé : la cartographie des lieux de nidification actuelle. Aves-Natagora peut fournir des données historiques et actuelles et, dans un rayon de 15 km autour du projet d'implantation du parc, situer sur une carte IGN les lieux de nidification avec une précision de 500 m.
3. Les développeurs industriels ont leur domaine réservé : le pilotage de l'étude technique y compris l'étude d'incidence sur base de la zone d'implantation retenue.

Une consigne générale vient compléter ces limites propres à chaque groupe : « Dites-nous ce que vous savez et non ce que nous devons faire ». Cette consigne vise à dissocier la question de la connaissance de celle de la décision afin d'assurer une exploration de tous les possibles sans que l'expertise ne vienne imposer son propre cadrage de la délibération. Ainsi cadré, le dialogue délibératif peut alors être orienté en fonction d'une série de principes.

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Les principes méthodologiques arrêtés par Lucéole et Natagora sont structurés autour de deux axes : une logique d'apprentissage collectif (points 1 & 2) et une frontière précise entre le débat délibératif (le séminaire) et la mise en débat public avec un mécanisme collégial de décision sur les éléments de contenu qui passeront de l'un à l'autre.

1. Principe de symétrie méthodologique : mettre au point une méthodologie conjointe et développer ainsi un intérêt partagé pour l'exploration de la question de la coexistence Milan royal & éoliennes à Habay. Il ne s'agit pas d'avoir un gagnant et un perdant, mais au contraire d'éclairer les points de vue différents ; le consensus n'est pas un objectif, la diversité de points de vue est appréciée.

2. Principe d'apprentissage (groupe de compétences) : apporter et recevoir de l'information pour apprendre collectivement. Cela suppose que les participants s'engagent dans l'échange et la réflexion, qu'ils dépassent le stade de l'observation. La consigne donnée aux intervenants est « dites-nous ce que vous savez à partir de votre expérience/expertise et non ce que nous devons faire ».

3. Principe de sécurité de la délibération : L'événement a un caractère non public. Lucéole et Aves Natagora s'engagent à ne pas communiquer sur cet événement avant la publication du rapport de séminaire. Toute communication ultérieure devra systématiquement faire référence à ce rapport qui pourra être mis en ligne par les deux associations.

4. Principe d'une mise en public partagée : définir sur le contenu un résultat (output) partagé du séminaire. Celui-ci sera structuré au sein de trois sections sous la responsabilité d'un comité de rédaction de quatre personnes mandatées avant la réalisation du séminaire. La première section décrira le processus de délibération (des premiers contacts au séminaire), la seconde reprendra les contributions des six intervenants, sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs (texte de minimum deux pages ou à défaut leur PowerPoint) et une troisième section conclusive avec identification des différentes pistes de réflexion des points de consensus et d'éventuels points de divergences. Le comité de rédaction est composé de J-Y Paquet (Aves Natagora B), P. Voskamp (expert NL) et A. Willame (AVES Habay) & P. Stassart (Lucéole) et sous la responsabilité de P. Stassart. Une fois le rapport mis en ligne par Lucéole scrl et Natagora, les partenaires du séminaire sont déliés de leur devoir de réserve. Ceci avec l'obligation de faire référence au dit rapport dans toutes leurs communications sur le sujet.

LE PILOTAGE : LE GROUPE DE COMPÉTENCES ENVIRONNEMENT SANTÉ DE LUCÉOLE

Soulignons pour terminer que la conception, la réalisation du séminaire et la publication des actes du séminaire « coexistence Milan royal & Parc éolien, pour une approche ouverte d'un problème complexe » n'aurait pu aboutir sans l'effort conjoint des six membres du groupe de compétences environnement et santé de Lucéole qui ont piloté cette aventure de septembre 2011 à mars 2012. Compétence et passion ont animé ce groupe dont les membres ont su chacun à leur manière prendre les risques nécessaires pour faire aboutir un projet dont la vie ne fut pas toujours un long fleuve tranquille, mais dont nous avons été extrêmement fiers collectivement de l'aboutissement. Nous ? Pascale Wéry (coopératrice, éditrice des actes), François Mélard (coopérateur, coordination prise de note), Yves Storder (administrateur, naturaliste), Michel Dolmans (administrateur, ornithologue), Pierre Stassart (administrateur, coordinateur du groupe).